Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501604-20260420-212026B-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

N°21/ 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal GUERRO.

DATE D'AFFICHAGE :
31/03/2025

Etaient présents :
ROUSSEL Céline, CAUCHE Christian, Joël BOUCARD CORDUAN Frédéric, AUBERT Eric, JEGU Marie, METAYER Pascal, LE CROM Tiffany, HERVÉ Anaïs, CORDUAN Brianne

NBRE DE CONSEILLERS : 11
PRESENTS : 11
ABSENTS : 0

Madame Anaïs POIX a été désignée secrétaire de séance.

VOTE DES TAXES 2026

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts

Monsieur Le Maire interroge les élus sur le vote des taxes pour le budget 2026.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide :

D'augmenter de **1%** les taux fonciers pour le non bâti et le bâti ainsi que pour la taxe d'habitation concernant les résidences secondaires et les logements vacants en 2026 :

- Le taux de la TFB passera de 43.67 % à **44.10 %.**
- Le taux de la TFNB passera de 49.12 % à **49.61 %.**
- Le taux de la TH passera de 18.20 % à **18.38 %.**

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO

